

Objet : réadmissions en résidence universitaire

Cher(e) camarade,

la commission du C.R.O.U.S., chargée de l'attribution des chambres en résidence universitaire doit sieger les 19 et 20 juin prochains. Cette commission a un role relativement limité : en effet, les étudiants ayant obtenu un nombre de points supérieur à la barre sont admis sans difficulté. Le role de la commission est plus spécialement de choisir parmi les étudiants ayant un nombre de points moins important, ceux qui compléteront les effectifs des admis, et d'établir des listes d'étudiants prioritaires en cas de désistement.

A cette commission participent les administrateurs étudiants du C.R.O.U.S., et les représentants des associations d'étudiants en résidence; c'est dire que les élus de l'UNEF et de la FRUF y seront.

Pour que notre travail au sein de cette commission soit plus efficace, pour que nous puissions défendre les étudiants, nous demandons à tous les camarades de signaler le plus rapidement possible leur cas personnel, et le cas des étudiants en difficulté pour obtenir une chambre l'année prochaine; en détaillant si possible

les problèmes et difficultés rencontrés à : François LARGERON  
R.U.J. Mermoz C 311  
29, rue Prof. J. Nicolas  
69008 LYON

Amitiés syndicales,

Le bureau de ville.